Paris, le 5 mai 2019

Madame la Directrice,

Par la présente, je tenais à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre liste Les Européens et tout particulièrement à notre programme.

Les relations entre l'Union européenne et son voisinage méditerranéen sont pour nous un enjeu majeur. Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les droits de l'homme, la bonne gouvernance et les libertés civiles dans les pays du rivage sud de la mer Méditerranée sont d'autant plus de frein à la prospérité et aux bonnes relations entre les peuples. Ces bonnes relations passent naturellement par un renforcement du dialogue interculturel, et la Méditerranée a longtemps été un interface d'échange et de rayonnement de ces échanges.

C'est donc avec une grande tristesse que nous avons remarqué les graves menaces qui pèsent sur les activités des sociétés civiles et des lanceurs d'alerte dans certains pays de la rive sud de la région euro-méditerranéenne.

Le principe de conditionnalité est un élément clé de la Politique européenne de Voisinage (PEV), mais nous avons constaté qu'il n'était pas suffisamment efficace : des pays comme la Libye disposent de pouvoir de négociation suffisamment importants (comme le contrôle de la migration clandestine ou l'exportation d'énergie) afin d'ignorer ce principe dans leurs relations avec l'UE. Nous voulons donc repenser le principe de conditionnalité en proposant des mesures incitatives plus personnalisées aux différents pays du PEV, en fonction de leurs besoins et intérêts. Cela ne fera que rendre le principe de conditionnalité plus efficace.

Concernant l'implication de l'UE dans une meilleure protection des défenseurs de droits humains et des lanceurs d'alerte, nous voulons instaurer une plateforme d'alerte rapide, suivant le modèle de protect defenders.eu, sur laquelle les lanceurs d'alertes pourront s'enregistrer afin de faire remonter rapidement les violations.

Enfin, et parce que des valeurs comme les droits humains et les libertés collectives ne doivent pas être considérées comme acquises même au sein de l'UE, nous voulons que le Parlement européen mène une concertation semestrielle avec les acteurs de la société civile sur l'état des droits dans les différents Etats membres. Les conclusions de ces concertations se transformeront en recommandation adressées aux Etats, sous le modèle du semestre européen.

Nous sommes pour une politique d'asile humaine et pragmatique, qui centralisera les demandes à l'échelle européenne dans une nouvelle Agence européenne des Migrations rassemblant et reprenant les structures existantes (comme l'EASO et FRONTEX). Seul l'échelon européen peut trouver de

réelles réponses au drame qui se joue chaque année en Méditerranée. Nous nous opposons de surcroît ferment à toute tentative de criminalisation de l'aide aux personnes en situation de migration. Nous voulons au demeurant créer des voies légales et sûres de migrations régulière vers l'UE, en dynamisant les Partenariats de Mobilité actuels de la Commission européenne, offrant des possibilités de migration légale en échange d'une coopération en matière de réadmissions.

Nous avons à cœur d'aborder les causes profondes de la migration dans les régions d'origines, et pensons que des stratégies comme le Cadre de Partenariat pour les Migrations, lancé en 2016 par la Commission, devraient être étendre à plus de pays (aujourd'hui limité à cinq pays). Sur ce sujet, nous proposons de développer des zones d'investissements dans les régions d'origines des migrants en créant des incubateurs pour des PME et des projets pouvant dynamiser l'économie locale. Ces zones d'investissement créeront des opportunités d'emploi pour les étrangers "éloignés" par les Etats membres de l'UE et originaire de la région. Elles seront financées par la migration circulaire et par des incitations sur les transferts de fonds des diasporas.

Nous voulons à la fois rendre l'Union européenne plus accessible pour ses futures générations et cela passe par une plus grande participation des jeunes à la vie politique. Nous sommes donc en faveur des initiatives comme le Parlement européen des Jeunes, mais aussi les programmes de mobilité tels que Erasmus + et Erasmus Mundus.

Pour rapprocher l'Europe de sa jeunesse, nous voulons créer un réseau de "maison jeunesse de l'Europe". En partenariat avec des sociétés civiles et associations de jeunes d'Europe et de Méditerranée, ces maisons pourront servir d'incubateur pour des projets solidaires ou de proximité lancés par des jeunes et proposer des programmes de mobilité (stages, tournois sportifs, échanges culturels).

Nous sommes les héritiers des valeurs portées par Simone Veil, qui a été la première adhérente de notre parti. La recherche de l'égalité femmes-hommes s'inscrit donc dans l'ADN de notre mouvement. Nous proposons de créer un agenda européen établissant des objectifs progressifs à atteindre pour les Etats en matière de rapprochement des salaires femmes-hommes. Afin d'accompagner les Etats dans leur progression vers une véritable égalité des genres, nous proposons qu'un "semestre européen" soit instauré : La Commission Droit des Femmes et égalités des genres du Parlement européen organisera des concertations avec les sociétés civiles sur les avancées des Etats en la matière, et aussi sur leur adhésion à la Convention d'Istanbul contre les violences faites aux femmes et sur la représentation politique des femmes dans les institutions. Les conclusions de ces concertations deviendront des recommandations adressées aux Etats pour le prochain semestre.

Conscients que les questions de gestion des ressources naturelles, et particulièrement de l'eau, représentent les enjeux géostratégiques et humains du futur, nous sommes partisans du co-croissance entre l'Europe et Afrique, deux continents dont la proximité géographique, les échanges et l'histoire commune, ont lié les destinées. Le changement climatique a des impacts dramatiques sur l'augmentation des zones arides du pourtour méditerranéen. Nous voulons faire de l'Europe un champion mondial de la lutte contre le réchauffement climatique, notamment en finançant la recherche par un livret E. Il est donc naturel que l'Europe utilise son pouvoir normatif pour inscrire ces enjeux dans ses relations extérieures.

Dans cette logique nous nous réjouissons donc des tentatives de rationalisation des instruments financiers des relations extérieures proposées par la Commission. Nous pensons que la création du nouvel Instrument de Voisinage de Coopération au Développement et de Coopération Internationale (NDICI), qui rassemblera plusieurs instruments existants simplifiera l'allocation de fonds à des projets favorisant une production durable en rendant cette allocation plus flexible et plus adaptée à la diversité des projets et des situations. Nous tenons néanmoins à nous assurer que ce rassemblement de plusieurs

fonds ne se fera pas au détriment des montants des financements. En ce sens, nous voulons encourager la proposition de la Commission de faire passer de 26 à 32 milliards d'euros les ressources allouées aux programmes en Afrique sur le prochain cadre financier pluriannuel. Enfin nous soutenons la proposition de la Commission d'intégrer définitivement le Fonds européen de Développement dans le budget propre de l'Union européenne et dans ce nouvel outil. Cela permettra un meilleur contrôle du Parlement européen et un meilleur calibrage de ce fonds sur les priorités stratégiques et les besoins de la rive sud Méditerranéenne.

Ces nombreux enjeux sont essentiels pour construire l'espace euro-méditerranée de demain, pour garantir le rayonnement d'une interface unique par le dialogue des cultures.

En espérant avoir répondu à l'ensemble de vos interrogations, notre équipe de campagne reste à votre disposition

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Christophe LAGARDE

Président de l'UDI